

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

31 JANVIER 2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le trente et un janvier, à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Madame Dominique FOUTRIER, Maire.

**PRESENTS** : Mmes et M.M. : FOUTRIER Dominique, MANGILI Antoine, Daniel MATHIOT, TADIER Christophe, PILLON Christine, FUGERE Patrice, PETIT Loïc ;

**ABSENT EXCUSE** : M. BOUVEROT Gérard ayant donné pouvoir à Mme FOUTRIER Dominique  
Secrétaire de Séance : PILLON Christine

Approbation du P.V. de la Réunion Précédente réunion :

Après relecture, le procès-verbal de la réunion du 19 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

### **CARRIERES DE COUSSEGREY - REAMENAGEMENT DE ZONES**

Madame le Maire donne lecture du courrier de Monsieur Florent LEJAY Directeur Général de Société Nouvelle des Carrières de Coussegrey.

Un réaménagement des parcelles situées dans le lieu-dit « le Haut de l'Ardenne » été prévu par arrêté préfectoral n°97-3747 A du 21 octobre 1997.

Monsieur Florent LEGAY demande l'avis du Conseil Municipal concernant un autre réaménagement de ces parcelles et dit qu'une demande sera déposée à cet effet à la DREAL.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**DONNE** un avis favorable concernant un nouveau réaménagement des parcelles situées dans le lieu-dit « le Haut de l'Ardenne »

Vote : 8 pour

### **MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CHAOURÇOIS ET DU VAL D'ARMANCE.**

Madame le Maire rappelle que par délibération du 19 décembre 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armance, a exprimé la volonté de modifier ses Statuts, au titre de l'« article 6 : Compétences - II Compétences optionnelles» pour y insérer le paragraphe suivant :

«Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations».

Vu les statuts de la Communauté de Communes,

Entendu l'exposé de Madame le Maire, notamment sur le contenu de la compétence Maison de Service au Public,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**ACCEPTÉ** la modification des statuts de la Communauté de Communes du Chaourçois et du Val d'Armance.

**AUTORISE** à ce titre la modification de l' « article 6 : Compétences - II Compétences optionnelles » pour y insérer le paragraphe suivant :

«Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations».

Vote : 8 pour

### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT A REGLER AVANT VOTE DU BUDGET 2019**

Madame le Maire indique qu'il y a la possibilité, avant le vote du Budget Primitif, d'engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget de l'exercice précédent, sous réserve d'y avoir été préalablement autorisé par le Conseil Municipal.

Elle précise qu'une facture d'investissement du centre Leclerc SA GREVIN distribution est déjà arrivée pour l'achat d'un micro-onde et demande donc l'autorisation de la mandater.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**,

entendu cet exposé,

**AUTORISE** Madame le Maire à :

- acquitter les sommes dues pour l'achat du micro-onde pour la somme de 95.39 € au compte 2188

**PRÉCISE** que ces crédits seront inscrits au Budget Primitif 2019.

Vote : 8 pour

### **QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES**

- Nettoyage de l'église : vendredi 22 mars à partir de 9 heures (une messe est programmée pour le dimanche 24 mars). Il est fait appel aux bonnes volontés pour nous aider.
- Théâtre et musique : dimanche 24 mars - 15 heures - après-midi organisé par l'Espérance
- Nettoyage de printemps : samedi 27 avril - rendez-vous 9h30 sur la place
- Chasse aux œufs : samedi 27 avril - rendez-vous 15 heures au terrain de foot
- Jeux mensuels à la salle du point lecture - dates prévisionnelles : 24 février - 31 mars  
28 avril - 19 mai.

- 8 mai : commémoration à 11 heures devant la mairie.

Toutes ces informations seront confirmées par un affichage.

Une académie de théâtre aura lieu du 29 avril au 4 mai dans la salle des fêtes.

La séance est levée à 19 h 20.